

BILAN D'EXPLOITATION 2019

PLATEFORME DE COMPOSTAGE DE RYES

ARRETE PREFECTORAL D'AUTORISATION D'EXPLOITER DU 9 JANVIER 2012



SOMMAIRE

- 1- Répartition des tonnages
- 2- Organisation humaine
- 3- Analyse financière
- 4- Suivi réglementaire du site
- 5- Performance environnementale
- 6- Faits marquants et perspectives 2020

1. Répartition des tonnages

Capacités de traitement et tonnages réceptionnés

La plateforme respecte les seuils autorisés par son arrêté (Article 1.3.2).

Apports déchets verts 2019 à 10 795 t :

- stables par rapport à 2018 (- 0,3%)
- dans la moyenne des apports depuis 2008 (10 650 t)

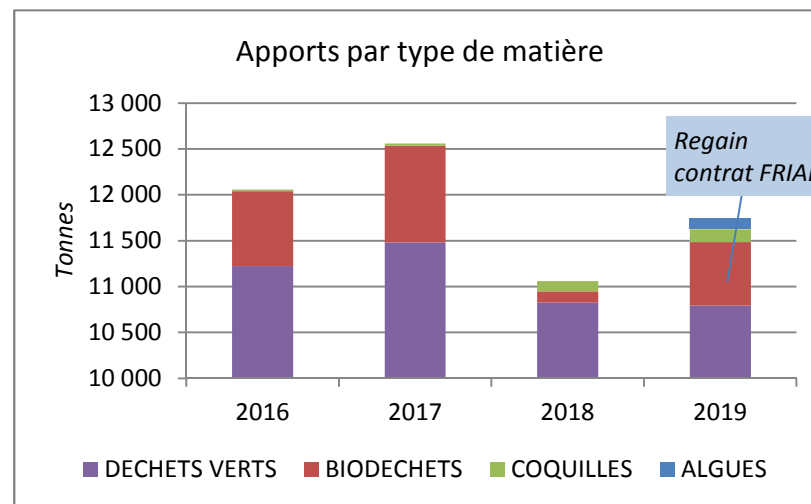
Les apports de biodéchets ont augmentés depuis le regain du contrat FRIAL et la mise en place d'une solution de traitement spécifique : réception en caisse palette, vidage par chariot élévateur, lavage puis stockage des caisses en container maritime.

Les apports de lait autrefois significatifs (415 t en 2016, 267 t en 2017) sont nuls depuis 2018 et l'envoi en filière agricole.

La part des coquilles st jacques progresse régulièrement depuis 3 ans : +28% par rapport à 2018.

Nouvel apport : algues des plages de Courseulles-sur-Mer 121 t.

<i>tonnes</i>	CAPACITE Art 1.3.2 AP	RECEPTIONNES 2019	%
ALGUES	1 500	121	8%
BIODECHETS	2 500	689	28%
COQUILLES	800	140	17%
DECHETS VERTS	13 000	10 795	83%
TOTAL	17 800	11 744	66%



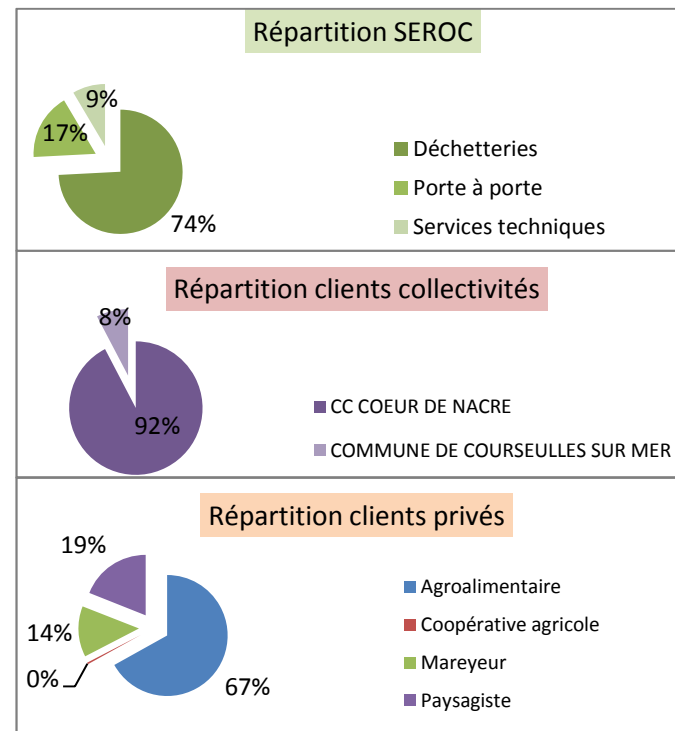
Répartition des apports

Les apports se répartissent entre :

- Le SEROC (77,6%)
- Les clients collectivités (13,5%) : sont représentés par la Communauté de Communes de Cœur de Nacre (déchets verts de la déchetterie de Courseulles sur Mer), ainsi que la Mairie de Courseulles pour les apports d'algues de ses plages.
- Les clients privés ont pour activité l'industrie agroalimentaire (biodéchets), le mareyage (coquilles st jacques), et les secteur agricole et entretien paysager pour les déchets verts.

Origine géographique des déchets : 100% des apports proviennent du département du Calvados.

MOIS	SEROC			CLIENTS COLLECTIVITES	CLIENTS PRIVES	TOTAL
	Déchetteries	Porte à porte	Services techniques			
Janvier	282,34	5,36	35,23	119,92	52,00	494,85
Février	309,46	0,00	34,94	96,84	69,14	510,38
Mars	425,50	45,38	59,46	101,12	83,72	715,18
Avril	628,88	198,92	74,10	117,10	94,74	1113,74
Mai	815,24	264,32	70,02	129,86	87,94	1367,38
Juin	782,54	255,10	85,94	113,36	65,94	1302,88
Juillet	642,06	221,57	65,28	255,60	123,14	1307,65
Août	615,34	161,94	43,74	31,36	37,78	890,16
Septembre	694,26	160,74	66,16	220,50	109,12	1250,78
Octobre	650,23	192,82	86,16	112,34	100,94	1142,49
Novembre	556,18	70,98	91,86	139,52	91,54	950,08
Décembre	368,22	0,00	64,98	152,08	113,36	698,64
TOTAL	6770,25	1577,13	777,87	1589,60	1029,36	11744,21
RATIO	57,6%	13,4%	6,6%	13,5%	8,8%	100,0%



Les tonnages sortants

Les ventes de compost pour 2019 s'élève à 4 765 tonnes.

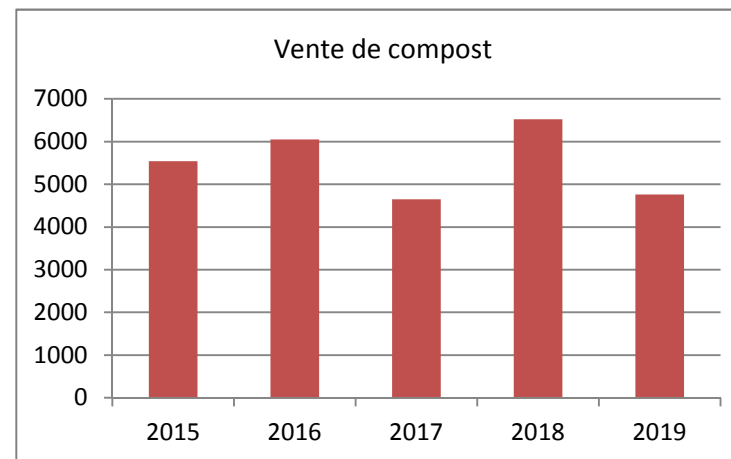
Le compost est normalisé NF U44-051.

Cela implique un contrôle des température de la matière :

- Une montée en température rapide : elle doit dépasser 55°C en moins de 48h ;
- Un pic supérieur à 70°C maintenu pendant 1 heure ;
- Le maintien à une température élevée (> 60°C) pendant au moins 2 semaines, garantit une bonne hygiénisation du produit.
- Une remontée en température durant la phase de maturation 1 (après retournement) à 50°C pendant 24 heures.

Chaque lot de compost est analysé avant sa commercialisation selon plusieurs critères : la valeur agronomique, les éléments traces métalliques, les composés traces organiques, les inertes et les micro-organismes pathogènes.

L'ensemble des analyses respectent les seuils de la norme.



Année de production	N° lot	Tonnage	
2018	2831	568 T	Stock au 1 ^{er} /01/2019
2019	3541	1 371 T	
2019	4350	1 036 T	
2019	0213	1 236 T	
2019	1519	516 T	
2019	2435	38 T	
2019	2435	1 090 T	Stock au 31/12/2019

Les tonnages sortants

La répartition par client et prix unitaire est la suivante :

CLIENT	TONNES	PRIX €/T
BIOCOMBUSTIBLES	27,84	2,2
COOP CREULLY	4363,37	2,1
RIVERAINS	19,8	20
FERME BEC HELLOUIN	151,46	1
PAYSAGISTES	4,84	16
SILEBAN	197,56	2,95
TOTAL	4764,87	



2. Organisation humaine



Organisation salariale : présentation des effectifs affectés à la DSP

- 2 agents de compostage (1 par plateforme)
- 1 conducteur d'engin / laveur de contenants biodéchet (1 jour / semaine)
- 1 responsable d'exploitation missionné sur BBE à 50%
- 1 directeur d'unité opérationnelle
- 1 directeur de Secteur
- Services supports :
 - Equipe administrative Le Ham : pointages / RH, comptabilité fournisseurs, comptabilité client, logistique
 - Qualité Hygiène Sécurité Environnement
 - Ressources Humaines
 - Expertise métier traitement biologique des déchets
 - Bureau d'étude Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
 - Gestion du matériel
 - Communication
 - Service Informatique

Organisation salariale : formations

Denis LECONTE	Sauveteur Secouriste du Travail : 7h Habilitation électrique H0B0 BEM : 10h
Slimane LABDI	CACES R489 Cat 4 (chariot élévateur) : 15h Incendie 2 nd niveau : 7h

Au total, 39h de formation auront été dispensées dans l'année.

3. Analyse financière

Poste de dépense : le broyage

Le broyage des déchets verts est sous-traité :

- À la société VALNOR pour les déchets verts de la plateforme de Ryes
- À la société AGB pour les déchets verts de la déchetterie de Courseulles sur Mer (prestation réalisée sur la déchetterie)

Les prestations de broyage pour la plateforme de Ryes représentent un montant global de 79 475,80 €HT.

DATE	PRESTATAIRE	MATIERE	AMENE - REPLI	COUT UNITAIRE (€/h)	TEMPS (h)	TONNAGE	COUT (€)	RATIO (T / h)
08/01/2019	AGB	DV	0	310	6	115,96	1 860,00 €	19,3
22 au 23/01	VALNOR	DV	0	300	8,5	440	2 550,00 €	51,8
19/02/2019	AGB	DV	0	310	4,5	87,04	1 395,00 €	19,3
05 au 07/03	VALNOR	DV	0	300	15	550	4 500,00 €	36,7
19/03/2019	AGB	DV	0	310	4	87,4	1 240,00 €	21,9
1er au 02/04	VALNOR	DV	0	300	11	400	3 300,00 €	36,4
16/04/2019	AGB	DV	0	310	5	88,5	1 550,00 €	17,7
21/05/2019	AGB	DV	0	310	4	100,1	1 240,00 €	25,0
30/04 au 03/05	VALNOR	DV	0	300	16	1000	4 800,00 €	62,5
07 au 15/05	AGB	refus	252,9	320	18	-	6 012,90 €	-
24 au 28/05	VALNOR	DV	0	300	13	893	3 900,00 €	68,7
17 au 18/06	VALNOR	DV	0	300	10	851	3 000,00 €	85,1
18/06/2019	AGB	DV	0	310	4	95,2	1 240,00 €	23,8
8 au 9/07	VALNOR	DV	0	300	17	950	5 100,00 €	55,9
26/07/2019	AGB	DV	0	310	5	107,1	1 550,00 €	21,4
29 au 31/07	VALNOR	DV	0	300	17	973	5 100,00 €	57,2
19 au 20/08	VALNOR	DV	0	300	6	539	1 800,00 €	89,8
03/09/2019	AGB	DV	0	310	6	104,96	1 860,00 €	17,5
04 au 06/09	VALNOR	DV	0	300	21	653	6 300,00 €	31,1
25 au 27/09	AGB	DV	252,9	310	15	583	4 902,90 €	38,9
27/09/2019	AGB	DV	0	310	7	100,76	2 170,00 €	14,4
17 au 18/10	VALNOR	DV	0	300	10	679,43	3 000,00 €	67,9
22/10/2020	AGB	DV	0	310	6	97,38	1 860,00 €	16,2
14/11/2020	AGB	DV	0	310	4,5	119,06	1 395,00 €	26,5
25 au 27/11	VALNOR	DV	0	300	21	1200	6 300,00 €	57,1
17/12/2019	AGB	DV	0	310	5	143,56	1 550,00 €	28,7

Tonnage des refus non quantifiable

Poste de dépense : le criblage

Le criblage est sous-traité à la société AGB qui possède un procédé de tri du plastique. Ce process permet de gagner en qualité sur le produit fini et de répondre à la demande de nos utilisateurs.

Les prestations de criblage sur la plateforme de Ryes représentent un montant global de 83 356,30 €HT.

DATE	PRESTATAIRE	MATIERE	AMENE - REPLI	COUT (€/t)	TEMPS (h)	COUT (€)
31/01 au 18/02	AGB	compost	252,9	218	49	10 934,90 €
31/01 au 18/02	AGB	compost	0	210	25	5 250,00 €
11 au 24/04	AGB	compost	252,9	218	61	13 550,90 €
13/06 au 02/07	AGB	compost	252,9	218	83	18 346,90 €
02 au 09/08	AGB	compost	252,9	210	44	9 492,90 €
27/08 au 03/09	AGB	compost	252,9	210	6	1 512,90 €
27/08 au 03/09	AGB	compost	0	218	19	4 142,00 €
06 au 20/11	AGB	compost	252,9	218	54	12 024,90 €
02 au 06/12	AGB	compost	252,9	218	36	8 100,90 €

Poste de dépense : utilisation du GER

Le compte GER a été utilisé sur la plateforme de Ryes pour le renouvellement du compresseur d'atelier pour un montant de 790 €HT.



4. Suivi réglementaire

Le tableau ci-dessous représente la liste des vérifications réglementaires liées à l'activité et aux équipements du site de Ryes :

Vérification / entretien	Périodicité	Date réalisation	Observations identifiées	Observations levées
Chargeuse VOLVO L70H	Annuelle	22 novembre 2019	1	1
Electricité	Annuelle	22 novembre 2019	4	4
Extincteurs	Annuelle	20 décembre 2019	0	0
Étalonnage pont bascule	Annuelle	5 février 2019	0	0
Compresseur	40 mois et 10 ans	18 novembre 2019 (livraison compresseur neuf)	-	-
Etalonnage radiamètre portable	Annuelle	29 octobre 2019	0	0
Etude bruit	3 ans	Planifiée 2020*	0	0
Etude débit d'odeur	3 ans	Planifiée 2021	-	-
Etude dispersion atmosphérique	6 ans	Planifiée 2024	-	-
Curage séparateur hydrocarbure	Annuelle	28 novembre 2019	0	0

* Du retard a été pris dans la réalisation de l'étude de bruit. Elle a été planifiée pour 2020 avec la société ECHOPSY.



Nous suivons également un programme d'entretien et de surveillance lié au bon fonctionnement des outils du site et au respect de l'article 10.4.2.b de notre arrêté préfectoral :

Entretien / surveillance	Périodicité	Commentaire
Curage du bassin d'effluents	Autant que besoin	Planifié 2020
Contrôle de fonctionnement du PTI (Protection Travailleur Isolé)	Mensuelle	
Contrôle du fonctionnement du système de traitement anti-odeur	Semestriel	
Contrôle de fonctionnement de la pompe d'arrosage	Mensuelle	
Entretien du système d'aération des andains	Avant chaque mise en fermentation	
Contrôle de l'étanchéité du bassin de rétention	2 ans	Planifié 2020
Contrôle de l'état et de l'étanchéité des réseaux d'effluent	2 ans	Planifié 2020
Contrôle du flexible de GNR	Mensuelle	
Contrôle de l'intégrité des échelles	Avant chaque utilisation	
Dératisation	Trimestrielle	
Entretien des espaces verts	Bimensuelle	Partenariat avec la société DELARRE
Entretien de voirie	Autant que besoin	
Contrôle du respect des seuils des tonnages reçu selon l'AP	Décembre	RAS
Suivi de la consommation GNR	Mensuelle	

5. Performance environnementale

Le site est certifié ISO 14001. Les indicateurs de suivi de la performance environnementale sont les suivants :

1. Nombre de fiches anomalies réalisées dues à la présence de déchets non conformes : **18 remontées** sur Ryes, réparties ainsi :

Porte à Porte	COLLECTEA : 2 COVERED : 1 DERICHEBOURG : 1
Déchetteries	SEROC Bretteville : 5 Creully : 4 Esquay : 4 Port en Bessin : 1



BBE n'a eu aucun retour de ses clients suite aux remontées de ses fiches anomalies.

2. Tonnage de refus issu du déplastifiage lors du criblage : **23,36 tonnes**
 Il a presque doublé en 1 an : 14,2 tonnes en 2018. Ce poids doit être corrélé au nombre d'heure de criblage utilisant le système de déplastifiage : 236h en 2018 contre 302h en 2019, soit 60 kg/h en 2018 contre 77kg/h en 2019. L'augmentation est donc significative (+ 28%) et témoigne d'une augmentation des écarts de tri des producteurs.



3. Volume d'effluent traité par épandage : **0 m³**

La plateforme de Ryes dispose, via son arrêté, de l'autorisation préfectorale d'épandre son excès d'effluent de compostage. Nous travaillons avec l'ETA MOREL située à Le Manoir qui dispose d'une tonne à eau et de parcelles référencées aptes à l'épandage.

En 2019, il n'y pas eu d'épandage d'effluent de compostage ; l'intégralité des effluents a été traité en interne via l'arrosage des andains.

4. Volume d'effluent utilisé pour l'arrosage des andains : **1 411 m³**

Ce volume est sensiblement identique à celui de l'année précédente (1 308m³)



5. Volume de GNR consommé par la chargeuse par tonne de déchets entrants : **0,95 litre / tonne**

6. Impact olfactif : aucune plainte lié aux odeurs n'a été reçue au cours de l'année.

=> Communication avec la mairie sur le démarrage du contrat FRIAL.

=> Sans impact sur l'année

Un audit interne ISO 14001 a eu lieu le 5 novembre sur la plateforme de Ryes. Les conclusions sont les suivantes :

Non-conformité : 2

- Dernier audit = AFNOR s/ Formigny en 2017 : Attention une des actions n'a toujours pas été clôturée (suivi des VGP ventilation VMC) => APAVE est missionné sur ce contrôle.
- Le passeport de l'opérateur n'étant pas à jour, ses autorisations de conduite ne sont plus valables. A actualiser rapidement
La compatibilité du lecteur d'écran est activée. => Passeport sécurité mis à jour.

Points forts : 2

- Les Directions Secteur et Opérationnel se sont bien approprié la démarche et ont déployé une feuille de route ad hoc. La diffusion du document a été faite auprès de l'ensemble du personnel du secteur au travers de causeries réalisées sur chaque site opérationnel mais aussi lors de la galette des rois en début d'année. La feuille de route est déclinée dans le plan d'actions et OP est bien alimenté et bien utilisée comme outil de suivi des contextes et enjeux de l'UO Vigilance : Attention au suivi du plan d'actions et des clôtures des actions quand elles sont effectives
- La Nlle activité de lavage caisse palette biodéchets a bien été prise en compte dans l'organisation de la plateforme : Une zone lui a été dédiée. Acquisition de barrière pour délimitation de cette zone - Procédure régionale utilisée pour mise en place de cette activité : EPI et produits commandés conformément à la procédure (masque ventilé avec cagoule, désinfectant, surodorant...) = bonne démarche à souligner

Points sensibles : 6

- La politique signée de toutes les parties est bien affichée et a bien été diffusée auprès de l'ensemble du personnel du secteur. Attention : elle n'a pas été actualisée en 2019.
- Vu dans EVALUTEO --> 100% évaluations faites. Cependant l'évaluation de la nouvelle activité nettoyage des caisses palettes (1x/semaine le mardi) n'a pas encore été réalisée.- A programmer
- Autocontrôles du matériel roulant réalisés mais pas formalisés par écrit. Même si entretiens tél quotidiens avec EN qui est au courant de tout problème ou panne, il serait préférable de compléter au moins de façon hebdomadaire - après la lavage de l'engin par ex. - une feuille d'autocontrôle. Pourquoi pas en dématérialisation ?
- Problème de récupération des rapport des VGP pour tout 2018 + Voir rapport ISO 14001 => Compilé sur le drive
- Attention Date de vérification dépassée - Problème de paiement avec le fournisseur => Contrôle ensemble des extincteurs corrigé par SICLI
- Portail ok - Attention bouée + corde détériorées et trop éloignée du bord du bassin. => Corde remplacée

6. Faits marquants et perspectives 2020



Faits marquants

Incidents / accidents

25/04/2019 : départ de feu sur un andain en maturation à l'arrivée de l'opérateur le matin. Combustion sans flamme (phénomène de charbonnage) qui a été maîtrisé dans la matinée par les moyens internes à l'entreprise : déstockage de la matière à l'aide de la chargeuse et arrosage avec l'effluent de compostage. Prévention de la DREAL (émission d'une fiche de notification) et du SEROC.

12/11/2019 : test de situation d'urgence sur un scénario de déversement accidentel de produit chimique (rupture de flexible de la pompe GNR). Le compte rendu est annexé au rapport annuel.

31/12/2019 : trophée sécurité VEOLIA sur le meilleur pilotage et la meilleure performance sécurité des agences du territoire bocage normand, auquel BBE est rattaché.

31/12/2019 : la plateforme aura réceptionné en moyenne 1,92T / m² de déchet.

Exploitation

- Délégation de l'entretien des espaces verts à la société DELARRE de Ver sur Mer. La périodicité d'entretien est fixée à 1 passage tous les 15 jours.

- Début du contrat de traitement des biodéchets de FRIAL qui engendre la présence d'une personne supplémentaire 1 journée / semaine pour le vidage et le lavage des caisses palettes, ainsi que la location d'un chariot élévateur avec fourche et tête rotative pour le retournement des caisses palette et achat d'un conteneur maritime et d'un karcher eau chaude.

- Refonte du système de facturation via l'installation d'un nouveau logiciel de pesée (DIVA pesée) et de la facturation via CHORUS.

- Réparation du candélabre de la plateforme



Perspectives 2020

La captation de tonnes supplémentaires de biodéchets doit être développée, d'autant que le site de Ryes dispose d'une marge importante pour le traitement de ce gisement : 689 tonnes réceptionnées en 2019 pour 2500 tonnes autorisées.

Travail sur le prix de vente du compost avec les repreneurs dont le contrat principal avec la Coopérative de Creully.

Travail sur le traitement des algues d'échouage à la période estivale.